



EMIHL : Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon

L' EMIHL, conventionnée avec le Département de la Haute-Loire dans le cadre du schéma d'enseignement musical, assurera en **2024/2025**, les enseignements musicaux ci-dessous :

- ❖ **LE CURSUS INSTRUMENTAL COMPLET**, comprenant chaque semaine :
 - le cours d'instrument (30')
 - le cours de formation musicale (1h) - *obligatoire*
 - Cours collectif au choix* (plusieurs possibles, à choisir ci-dessous)

En fin de cycle, les élèves accèdent aux examens départementaux de musique.

- ❖ **LE CURSUS DEBUTANT** (- de 8 ans) comprenant chaque semaine :
 - le cours d'instrument (15')
 - Un cours collectif à choisir entre : Eveil musical ou Chorale enfants/ado

La classe CHAM au **Collège de la Lionchère accessible en 6^e**, permet d'intégrer une grande partie des enseignements dans l'emploi du temps scolaire (*possible en fonction de l'instrument choisi*), Bulletin d'inscription et tarifs spécifiques.

Les élèves parvenus en fin de 2^{ème} cycle peuvent s'inscrire en 3^{ème} cycle à l'Ecole Intercommunale du Pays des Sucs à Yssingeaux, ou resteront en perfectionnement de 2nd cycle à l'EMIHL.

LES DISCIPLINES ENSEIGNEES

Instruments à cordes : *violon, violoncelle, guitare*
Instruments à vent : *clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette*
Claviers : *piano, grand orgue, batterie, percussions*
Instruments traditionnels : *accordéon diatonique*

Cours collectifs* :

- Ensemble de Guitare
- Ensemble de Guitare spécial accompagnement (*ado/adultes*)
- Ensemble à cordes (*enfants, ado, adultes*)
- BATUCADA (percussions brésiliennes : *accessible sans connaissance musicale*)
- Eveil musical (*pour les 4/5 ans*)
- Chorale enfants/ado
- Chorale adultes
- Harmonie (*pour instruments à vents & percussions ; adhésion spéciale ; minimum 2/3 ans de pratique instrumentale*)

***Les cours collectifs peuvent être suivis seuls, sans suivre le CURSUS INSTRUMENTAL COMPLET** (Tarifs différents ; dans ce cas-là, 1 seul cours collectif pour le montant indiqué)

Vous pouvez retrouver toutes **les informations et événements de l'EMIHL** sur le site : www.cc-hautlignon rubrique culture ainsi que sur le facebook & Instagram (*emihl.43*), Suivez-nous !

Une nouvelle association de parents d'élèves est en train de se créer, n'hésitez pas à apporter votre aide (même de façon ponctuelle). Cette association ne vous prendra que très peu de temps ! Pour vous faire connaître, envoyez un mail à : emihl.cc.hautlignon@orange.fr

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Il est à adresser à : **Communauté de Communes du Haut-Lignon**
Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon,
13 allée des Pâquerettes, 43190 Tence (04 71 59 87 63)

Réinscriptions avant le 6 juillet 2024 (les places étant limitées !)

Pour les nouveaux inscrits, dossier à rendre impérativement avant le 9 septembre 2024
(Merci de respecter ces dates !)

Important :

- Ce bulletin d'inscription doit être lu, rempli et signé (un bulletin par élève)
- une pièce justificative du domicile: taxe d'habitation, facture EDF, ou téléphone récente
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de la famille (1 par famille) ; excepté Chorale adulte/Batucada
- le paiement s'effectuera dès réception des factures en octobre 2024 et février 2025.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

LA RENTREE → **Spectacle offert !**

Le jour de la réunion de rentrée :

Un spectacle sera offert par la communauté de communes **LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 !**
(Dans le cadre du Festival Musiques en vivarais Lignon)

RDV Salle LE CALIBERT (Mazet St Voy)

15h45 Accueil par la nouvelle association des parents d'élèves !

16h Spectacle/concert jeune public « **MELOTRONIC - cuivres & percussions** », ouvert à tous les enfants, ado & adultes ! (Tout public ; à partir de 3 ans).

A partir de 16h45 (jusqu'à 18H30) : **échange parents, élèves adultes/professeurs**

Pour tout renseignement, la directrice assure une permanence téléphonique au 06.78.98.85.77
On peut aussi la rencontrer à la Communauté de Communes sur rendez-vous.

TARIFS ANNUELS D'INSCRIPTION

CURSUS INSTRUMENTAL COMPLET (à partir du 1er cycle) et DEBUTANT :

Débutant* (- 8 ans) (/!\ 15 min) <small>*(1 cours ind.+ 1 cours collectif)</small>	1^{er} cycle (30 min)	II^{ème} cycle (40 min)
1 ^{er} Enfant : 270 €	1 ^{er} Enfant : 359 €	1 ^{er} Enfant : 368 €
2 ^{ème} Enfant : 230 €	2 ^{ème} Enfant : 301 €	2 ^{ème} Enfant : 311 €
3 ^{ème} Enfant : 210 €	3 ^{ème} Enfant : 268 €	3 ^{ème} Enfant : 272 €
4 ^{ème} Enfant : 170 €	4 ^{ème} Enfant : 219 €	4 ^{ème} Enfant : 233 €
	Adulte : 484 €	Adulte : 495 €

COURS COLLECTIFS SEULS (hors cursus)

Enfants : Chorale, Eveil, formation musicale, ensembles **56 €**

Adultes : Formation musicale, ensembles : **120 €**

Chorale adultes : (1 fois tous les 15 jours, planning donné en début d'année) **90 €**

Instrument supplémentaire (possible en second cycle) **203 €**

Harmonie (orchestre pour instruments à vents & percussions)

†adhésion spéciale (cours collectif seul) directement à l'association de l'Harmonie

Adulte **55€**

Enfant **35€**

Toute scolarité commencée donne lieu au paiement intégral des droits d'inscription

Les élèves des communes autres que : Tence, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mazet-St-Voy, St-Jeures, Chenereilles, Le Mas-de-Tence seront acceptés en cursus instrumental moyennant un tarif différent ;

Enfants débutant : **451 €** 1^{er} cycle : **581 €** 2^{ème} cycle : **587 €**

Adultes **566 €** **725 €** **731 €**

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LIGNON DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2024-2025

Nom de l'élève (en majuscules) _____

Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

E mail (informations EMIHL diffusées essentiellement par mail, merci d'écrire lisiblement) :

Téléphone domicile : _____ Portable(s) : _____

∞ Pour les élèves mineurs :

Nom et prénom du Père, de la Mère ou du Tuteur : _____

Profession : _____

Etablissement scolaire fréquenté par l'enfant : _____

Choisir entre ces 3 cursus, cocher et remplir le cursus choisi :

s'inscrit en CURSUS INSTRUMENTAL COMPLET

Instrument : _____ ; Cycle I ou II (entourez) ; Nombre d'année _____

Formation musicale : Cycle I ou II (entourez) ; Nombre d'année _____

Rappel : La formation Musicale (solfège) est obligatoire en 1^{er} cycle et 2^e cycle !

Pratique collective

(au choix, plusieurs possibles dans le cursus complet)

- chorale enfants/ado
- chorale adultes
- Ensemble à cordes (nouveau)
- orchestre BATUCADA (percussions brésiliennes)
- ensemble de guitares
- ensemble de guitare spécial accompagnement
- Harmonie (nouveau)

s'inscrit en CURSUS DEBUTANT (- de 8 ans)

Instrument(15' de cours) : _____ Cours collectifs au choix entre : Eveil musical
 Chorale enfants/ado

s'inscrit en COURS COLLECTIF SEUL (hors cursus)

Cours collectif choisi (cité ci-dessus) : _____

Règlement administratif

L'Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon (EMIHL) dépend des Collectivités Publiques et s'insère dans le schéma départemental d'enseignement artistique ; en conséquence :

RAPPELONS QUE L'INSCRIPTION A L'E.M.I.H.L. A UNE VALEUR DE CONTRAT PASSÉ ENTRE LA STRUCTURE ET L'ÉLÈVE QUI S'ENGAGE A :

- à suivre les cours sur toute l'année scolaire engagée
- à prévenir le professeur en cas d'absence
- à se rendre disponible aux manifestations musicales proposées.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des informations mentionnées dans ce document, accepte de se conformer au règlement de l'E M.I.H.L. **et s'engage à laisser participer l'élève aux différentes activités prévues dans le cadre de son inscription** (sauf excuse valable soumise au directeur) et à acquitter dans les délais impartis, la somme indiquée ci-après, au titre de l'année scolaire 2024-2025.

Montant total des droits d'inscription (voir tarif ci-contre) : _____ Euros.

Toute scolarité commencée donne lieu au paiement intégral des droits d'inscription.

Mode de paiement choisi

- 1 seul versement
- 2 versements : la moitié en octobre et le solde en février.

par **Chèque bancaire** à l'ordre de : Régie mixte CCHL,
les **Chèques vacances** sont aussi acceptés.

Adhésion spéciale à l'harmonie (cours collectif seul) : **chèque bancaire** à l'ordre de : Lizieux-Mezenc

AUTORISATION DE DROIT D'IMAGE & DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e),
Madame, Monsieur,

.....
autorise mon enfant :

.....
à être photographié(e) et/ou filmé(e) lors d'un reportage photos et/ou vidéo effectué pour l'Ecole de Musique Intercommunale du Haut Lignon.

&
Décharge « l'Ecole de Musique Intercommunale du Haut Lignon » de toute responsabilité vis-à-vis de mon enfant en dehors des horaires d'enseignement et m'engage à vérifier la présence d'un professeur avant de laisser mon enfant à l'école.

Si un motif exige que mon enfant quitte l'école avant la fin d'un cours, je remettrais au professeur une autorisation de sortie anticipée, ou l'informerai en début de cours.

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire :